



UN ÉCHEC À VUE DE NEZ

Les ingrédients de fragrance dans les produits d'hygiène et de beauté demeurent un mystère

Résumé

Une faille dans les normes canadiennes d'étiquetage des ingrédients des cosmétiques permet aux fabricants de présenter leurs ingrédients de fragrance sous le nom générique de « parfum » plutôt que d'énumérer chacun des produits chimiques utilisés pour produire ou masquer des odeurs. Plus de 3 000 produits chimiques entrent comme ingrédients de fragrance dans les cosmétiques, dont certains peuvent comporter des risques pour la santé et l'environnement. La Fondation David Suzuki et des sympathisants ont communiqué avec 34 fabricants de cosmétiques parfumés pour leur demander des précisions sur les ingrédients de fragrance non inscrits dans la liste des ingrédients de leurs produits. Aucune de ces entreprises ne nous a fourni une liste complète de ses ingrédients de fragrance. Seules sept des entreprises contactées nous ont fourni des renseignements sur les allergènes de contactⁱ courants qui doivent figurer sur l'étiquette des produits vendus en Europe. Seules 21 des entreprises contactées ont répondu à notre question sur la présence de phtalates dans la composition des ingrédients de fragrance (15 ont déclaré que leurs produits n'en contenaient pas). Ces résultats décevants confirment la nécessité de renforcer les normes d'étiquetage dans le *Règlement sur les cosmétiques* du gouvernement canadien pour forcer les fabricants à divulguer la liste complète des ingrédients de fragrance et à identifier les allergènes.



Nous ne voulons pas tout dévoiler, car nos mélanges nous sont uniques. Le terme parfum dans nos listes d'ingrédients désigne un mélange de plusieurs fragrances qui doivent demeurer un mystère.

Lush



Contexte

Le *Règlement sur les cosmétiques* du gouvernement canadien stipule que les ingrédients de la plupart des produits d'hygiène personnelle doivent être énumérés sur l'emballage par ordre décroissant de concentration, à l'exception des ingrédients dans les mélanges de fragrance. Une

ⁱ Un allergène de contact est une substance qui peut provoquer une réaction allergique suivant le contact avec la peau. L'exposition répétée de faible dose est plus susceptible de provoquer une réaction. Dans certains cas, l'exposition à un agent sensibilisateur de contact peut déclencher des sensibilités à d'autres produits chimiques.



faible dans les normes d'étiquetage permet aux fabricants de classer sous le nom générique de « *parfum* » tout ingrédient ajouté pour « produire ou masquer une odeur ». La désignation de « *parfum* » peut figurer par ordre de concentration ou à la toute fin de la liste d'ingrédients, sans égard à la concentration réelle des ingrédients de fragrance contenus dans le produit.

« La plupart des produits de consommation contiennent des ingrédients de fragrance. Selon les normes de l'industrie, tout produit « non parfumé » renferme une petite quantité de parfum (habituellement moins de 0,1 %).
Alberto Culver »

Le parfum est un « ingrédient » très courant dans les cosmétiques – pas seulement dans les parfums, les eaux de Cologne et les désodorisants, mais dans presque tous les types de produits d'hygiène personnelle. Même les produits commercialisés comme « sans parfum » ou « non parfumé » peuvent en fait contenir des ingrédients de fragrance sous la forme de produits qui masquent l'odeur d'autres ingrédients. Certaines entreprises utilisent la mention « sans parfum » pour signaler qu'aucun ingrédient de fragrance n'a été ajouté. Toutefois, cette norme non officielle n'est pas obligatoire. Les directives de Santé Canada considèrent les deux termes (*sans parfum* et *non parfumé*) comme équivalents.¹

Les consommateurs canadiens n'ont aucun moyen de connaître exactement les produits chimiques classés comme parfum (ou fragrance) dans la liste des ingrédients d'un produit. Les normes européennes sont plus strictes. Elles stipulent que 26 allergènes de contact utilisés comme ingrédients de fragrance doivent être identifiés sur l'étiquette. C'est un bon départ.

Près de 3 000 produits chimiques sont utilisés comme ingrédients de fragrance.² Un seul produit peut en contenir des dizaines, voire des centaines. Beaucoup de ces ingrédients non identifiés sont irritants et peuvent déclencher des allergies³, des migraines⁴ et des symptômes d'asthme⁵. Dans le cadre d'expériences en laboratoire, des ingrédients de fragrance pris séparément ont été associés à des effets indésirables, notamment au cancer⁶ et à la neurotoxicité⁷. Les muscs synthétiques utilisés dans les parfums constituent un sérieux problème pour l'environnement. Environnement Canada a répertorié plusieurs muscs synthétiques comme étant persistants, bio-accumulatifs ou toxiques et a identifié d'autres agents à évaluer en priorité en raison de leur effet possible sur la santé humaine. On retrouve des quantités mesurables de muscs synthétiques dans les poissons des Grands Lacs. De plus, les niveaux dans les sédiments augmentent. Des essais en laboratoire mandatés par l'organisme américain *Environmental Working Group* ont également révélé la présence de muscs synthétiques courants (Galaxolide et/ou Tonalide) chez sept nouveaux-nés sur dix.⁹

Fragrance ou parfum ?

Dans le *Règlement sur les cosmétiques* canadien, le terme *parfum* englobe tous les ingrédients de fragrance qui ne sont pas identifiés individuellement dans la liste d'ingrédients. *Fragrance* est le terme usuel utilisé aux États-Unis. On retrouve souvent les deux termes dans les listes d'ingrédients. Exemple : « fragrance/parfum » ou « fragrance (parfum) ».

Les consommateurs ont le droit de connaître tous les ingrédients que contiennent les cosmétiques – y compris les ingrédients de fragrance chimiques. C’est pourquoi, la Fondation David Suzuki, avec l’aide de citoyens, a demandé à des fabricants de cosmétiques des précisions sur les ingrédients de fragrance contenus dans leurs produits.

« Croyez-moi, j’aimerais moi aussi connaître avec précision les ingrédients qui entrent dans la composition de nos parfums, mais le droit des fabricants de parfum de gagner leur vie joue contre notre droit de savoir... »

Canus Products

La Fondation David Suzuki enquête les ingrédients de fragrance

Au printemps 2010, la Fondation David Suzuki a mené un sondage en ligne auprès de consommateurs sur les ingrédients présents dans leurs produits de beauté et d’hygiène personnelle. L’ingrédient le plus souvent mentionné a été « parfum », présent dans plus de la moitié des produits qui affichaient une liste d’ingrédients. Il a également été le plus souvent identifié dans chacune des catégories de produits, à l’exception des produits de maquillage et d’hygiène buccale.¹⁰

Avec l’aide de sympathisants de la Fondation David Suzuki, nous avons demandé à 42 fabricants de cosmétiques parfumés de nous dévoiler les ingrédients de fragrance chimiques classés comme parfum ou fragrance dans la liste d’ingrédients de certains produits.

Nous avons demandé à chaque entreprise :

1. La liste complète des ingrédients de fragrance de chaque produit
2. Si des phtalates entraient dans la composition de leurs parfums
3. Si leurs parfums contenaient l’un des 26 allergènes qui doivent figurer sur la liste d’ingrédients en vertu de réglementation européenne sur les cosmétiques

Le **phtalate de diéthyle**, ou DEP, est fréquemment utilisé en cosmétologie pour prolonger l’effet d’un parfum. La [European Commission on Endocrine Disruption](#) a classé le DEP comme substance prioritaire de catégorie 1 en raison de ses effets potentiels sur les fonctions hormonales.¹ Les phtalates sont associés notamment à une diminution du nombre de spermatozoïdes et à des anomalies de l’appareil reproducteur chez le fœtus mâle (en cas d’exposition de la mère durant la grossesse).² Les métabolites du phtalate sont également associés à l’obésité et à l’insulinorésistance chez l’homme.³ Par ailleurs, selon Santé Canada, des études révèlent que les jeunes enfants qui sucent ou mâchouillent pendant de longues périodes des produits contenant des phtalates s’exposent à des troubles hépatiques et rénaux.⁴ Aux États-Unis, la *Clean Water Act* classe les phtalates parmi ses principaux polluants toxiques en raison de ses risques potentiels pour la faune et l’environnement.⁵ Santé Canada a récemment adopté un règlement qui interdit six phtalates dans les jouets pour enfants, mais l’usage de DEP dans les cosmétiques ne fait toujours l’objet d’aucune restriction.



La réponse : un échec à vue de nez

Le tableau 1 résume les réponses fournies par quelques-uns des grands fabricants de cosmétiques au Canada. Parmi les 42 entreprises contactées, 34 ont répondu à notre demande. Certaines nous ont donné quelques éléments d'information. Par contre, beaucoup nous ont envoyé des lettres types qui ne répondaient pas spécifiquement à nos questions. Beaucoup nous ont référé à la liste d'ingrédients de leurs emballages ou à leur site Internet. Malheureusement, ceci ne répond pas à la question, puisque la liste d'ingrédients ne mentionne que le terme générique *parfum*.

Certaines entreprises nous ont demandé d'appeler une info-ligne, mais les téléphonistes nous ont déclaré que l'entreprise ne divulguait aucune information sur les ingrédients de fragrance. Dans certains cas, plusieurs consommateurs ayant communiqué avec la même entreprise (ou des sociétés filiales) ont reçu des réponses variées.

Pas une des entreprises contactées ne nous a fourni une liste complète des ingrédients de fragrance contenus dans leurs produits. Plusieurs d'entre elles nous ont dit que les ingrédients de fragrance relevaient du secret commercial. Certaines entreprises nous ont déclaré qu'elles ne connaissaient pas exactement les produits chimiques qui entraient dans la composition de leurs parfums, car elles se les procuraient auprès de fournisseurs extérieurs.



Les parfums que nous utilisons proviennent généralement de fournisseurs extérieurs. Leur composition exacte, qui est souvent complexe et peut comprendre divers ingrédients, est considérée comme de l'information confidentielle en raison de la concurrence qui règne dans l'industrie des biens de consommation.

Colgate-Palmolive



Seules sept des entreprises contactées nous ont fourni uniformément de l'information sur les allergènes courants identifiés dans la réglementation sur les cosmétique de l'Union européenne (trois autres entreprises on fourni de l'information sur les allergènes à un consommateur mais pas aux autres). Ces 26 ingrédients de fragrance, qui peuvent causer des réactions allergiques chez certaines personnes, doivent figurer sur les étiquettes des produits vendus en Europe. Au Canada, les consommateurs ont rarement accès à cette même information – même pour les produits vendus à la fois ici et en Europe. Certaines entreprises se sont contentées de nous assurer que les produits qu'elles vendaient en Europe respectaient les normes européennes. Elles ont toutefois refusé de donner la même information aux consommateurs canadiens. Seule un petit nombre d'entreprises nous ont dit qu'elles mentionnaient ces 26 allergènes dans la liste d'ingrédients de leurs produits canadiens – dont The Body Shop, Canus Products et Cilchrist & Soames. The Body Shop se démarque par sa transparence à cet égard : ils énumèrent chaque allergène et l'identifient aussi comme ingrédient de fragrance.

Tableau 1 – Sommaire des réponses

	A répondu	Liste complète des ingrédients de fragrance	A répondu aux questions sur les allergènes	Présence de phtalate dans les parfums (réponse pourrait être spécifique au produit enquêté)		Pas de réponse
				Non	Oui	
Alberto Culver	✓	✗	✗	◇*		◆
Aveda	✓	✗	✗	◆		
Avon	✓	✗	✗			◆
Bath & Body Works	✓	✗	✗		◆	
Beauti Control	✓	✗	✗			◆
Bio Oil (Advanced Innovations)	✓	✗	✓	◆		
The Body Shop (L'Oréal)	✓	✗	✓	◆		
Burt's Bees	✓	✗	✗			◆
Canus Products	✓	✗	✓		◆	
Colgate-Palmolive	✓	✗	✗		◇*	◆
Coty International	✓	✗	✗			◆
La Coupe (Centura Brands)	✓	✗	✗			◆
Fruits & Passion	✓	✗	✓	◆		
Gilchrist & Soames	✓	✗	✓	◆		
Guelph Soap Company	✓	✗	✗	◆		
The Hain Celestial Group	✓	†	†	†	†	†
Henkel	✓	✗	✗‡			◆
Jamieson	✓	✗§	✗§			◆§
Johnson & Johnson	✓	✗	✗	◇*	◇*	◆
Joico	✓	✗	✗			◆
Kao Brands Canada	✓	✗	✗‡	◇**		◆
Kevin Murphy	✗††	-	-			
Lise Watier	✓	✗	✓	◆		
Live Clean (Belvedere Int.)	✓	✗	✗	◆		
Lornamead	✗	-	-			
Lush	✓	✗	✗	◆		
Nature's Gate	✗	-	-			
Néolia (Novartis)	✓	✗	✗			◆



Tableau 1 (cont.)

	A répondu	Liste complète des ingrédients de fragrance	A répondu aux questions sur les allergènes	Présence de phtalate dans les parfums (réponse pourrait être spécifique au produit enquêté)		Pas de réponse
				Non	Oui	
Nivea (Beiersdorf)	✓	✗	✗			◆
L'Oreal	✗	-	-			
Pears	✗	-	-			
Pierre Fabre	✓	✗	✓	◆		
Proctor & Gamble	✓	✗	✗		◇*	◆
Purell (GOJO)	✓	✗	✗			◆
Pureology	✗ ^{††}	-	-			◆
Radox	✗	-	-			
REHA Enterprises	✗	-	-			
Revlon	✓	✗	✗			◆
Sally Hershberger	✓	✗	✗			◆
Unilever	✓	✗	✗		◇*	◆
Woof Cosmetics	✓	✗	✗	◆		
Yves Rocher	✓	✗	✗ [‡]	◇*		◆
TALLY	34/42	0	7	15	6	21

* La plupart des réponses de cette compagnie n'ont pas précisé si ses mélanges de fragrances contiennent des phtalates, mais certains consommateurs ont reçu une réponse indiquant que le produit en question contient (ou non) des phtalates. Dans le cas de Johnson & Johnson, un consommateur a reçu une réponse indiquant que les produits pour bébés ne contiennent pas de DEP mais que d'autres produits peuvent en contenir.

† Un avis de confidentialité sur les réponses reçues par le groupe Hain Celestial nous empêche de divulguer cette information.

‡ La plupart des réponses de cette compagnie n'ont pas fourni d'informations sur les allergènes de contact; toutefois, un consommateur a reçu une réponse qui contenait cette information.

§ Jamison a indiqué que de plus amples informations seraient à venir.

** Pour la plupart des produits sur lesquels nous avons demandé des précisions, Kao Brands n'a pas précisé si ses mélanges de fragrances contiennent des phtalates. Par contre la compagnie a indiqué que Root, SB, Biore, RR, FE Brilliant Brunette et des nouveaux parfums NG, ainsi que John Freida « Frizz-Ease de 100% Shine » et « Secret Weapon » sont sans phtalates.

†† Accusé de réception seulement, pas de réponse à nos questions.

« On nous pose souvent des questions sur les phtalates. La catégorie est vaste. Les phtalates ne sont pas tous les mêmes. La famille des phtalates s'apparente à celle des champignons. Comme les champignons, certains phtalates sont sécuritaires, d'autres ne le sont pas. »
Proctor and Gamble

Vingt-et-un des entreprises contactées ont répondu à notre question sur la présence de phtalates parmi les ingrédients de fragrance (y compris sept qui ont fourni ces informations pour certains des produits enquêtés, mais pas tous). Beaucoup nous ont transmis des énoncés généraux invitant les consommateurs à ne pas s'inquiéter des phtalates dans les cosmétiques ; par contre, elles ne nous ont pas dit si les produits en question contenaient des phtalates. Quinze entreprises nous ont déclaré que leurs produits ne contenaient pas de phtalates.

Plusieurs entreprises ont prétendu que les phtalates et autres parfums chimiques ne présentaient absolument aucun danger. Les consommateurs peuvent être d'accord ou non, mais au moins ils devraient avoir accès à l'information nécessaire pour choisir ou non les shampoings, crèmes et autres produits pour le corps qui contiennent de tels ingrédients.

L'une des réponses les plus surprenantes a été répétée par Henkel, Unilever et Proctor and Gamble. Les représentants du service à la clientèle de ces entreprises nous ont informés que celles-ci n'abordaient la question d'ingrédients de fragrance spécifiques que si le médecin de famille d'un consommateur en faisait la demande. Il est important qu'un médecin ait accès à cette information pour aider ses patients aux prises avec des symptômes d'allergie. Cela dit, les Canadiens ne devraient pas avoir besoin d'une requête de leur médecin pour connaître les produits chimiques contenus dans leurs produits d'hygiène et de beauté.

« Nous ne divulguons pas normalement cette information, car c'est un secret commercial. Toutefois, s'il s'agit d'un problème médical, nous en discuterons avec plaisir avec votre médecin s'il communique avec nous. »

Unilever

Conclusion

À l'heure actuelle, il est difficile, voire impossible aux consommateurs canadiens d'obtenir de l'information sur les produits chimiques utilisés comme ingrédients de fragrance dans leurs cosmétiques, bien que certains soient associés à de graves problèmes pour la santé humaine et l'environnement. Aucune des entreprises contactées ne nous a remis une liste complète de ses ingrédients de fragrance. Ces résultats soulignent la nécessité de renforcer le *Règlement sur les cosmétiques* du gouvernement canadien. La Fondation David Suzuki fait les recommandations suivantes :

1. Les fabricants devraient être tenus de divulguer la liste complète de leurs ingrédients de fragrance. Idéalement, chaque ingrédient de fragrance chimique devrait figurer dans la liste d'ingrédients d'un produit. Au moins la liste complète des ingrédients de fragrance devrait être disponible en ligne et sur demande.



2. Les fabricants devraient être tenus d'identifier les allergènes de contact sur l'étiquette du produit, en commençant minimalement par les 26 ingrédients déjà réglementés par l'Union européenne.
3. Les produits commercialisés comme étant « sans parfum » ou « non parfumé » devraient véritablement être exempts d'ingrédients de fragrance chimiques.

Comment éviter les parfums ?

- À l'achat de produits de beauté et d'hygiène personnelle, choisissez ceux qui n'affichent pas « parfum » ou « fragrance » comme ingrédient. Après avoir bien lu la liste d'ingrédients sur l'étiquette, vérifiez notre guide [Les 12 ingrédients à éviter dans les produits de beauté](#). La base de données [Skin Deep](#) de l'*Environmental Working Group* est aussi une bonne source d'information (en anglais).
- Signez notre pétition faisant appel aux fabricants des cosmétiques de divulguer leurs ingrédients de fragrance au : <http://action.davidsuzuki.org/fr/fragrance-petition>.
- Prenez conscience de la vaste nombre de produits domestiques parfumés, à part des cosmétiques. Recherchez des produits de rechange non-parfumés - ou concoctez-les vous-mêmes. Sur le site de la Fondation David Suzuki, la « Queen of Green » vous propose des [recettes faciles](#) pour nettoyer plus écolo. Évitez les assainisseurs d'air. Ils ne font que dissimuler les odeurs et empirent la qualité de l'air. Ouvrez plutôt une fenêtre ou mettez un ventilateur.
- Vérifiez si votre école (ou celle de votre enfant), lieu de travail, lieu de culte, centre d'exercices, cinéma et autres lieux publics que vous fréquentez ont adopté des mesures pour promouvoir un environnement sans parfum. Si oui, comment se fait la sensibilisation? Sinon, vous trouverez des renseignements sur la façon de créer et de mettre en place des politiques pour favoriser un environnement sans parfum en consultant le document [Instituer un règlement interdisant les produits parfumés en milieu de travail](#) de l'Association pulmonaire du Canada.
- Demandez à la ministre canadienne de la Santé de renforcer le *Règlement sur les cosmétiques* pour exiger que les entreprises divulguent leurs ingrédients de fragrance chimiques. Passez à l'action à <http://action.davidsuzuki.org/fr/parfum>.

Notes

- ¹ Santé Canada, Publicité, étiquetage et ingrédients des cosmétiques. <http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/cosmet-person/cons/advertising-publicite-fra.php> (consulté le 1^{er} juin 2011).
- ² Fragranced Products Information Network, « Self-Regulation », *Fragrance Materials and Composition*, <http://www.fpinva.org/text/1a5d908-96.html>.
- ³ Thyssen, JP et al., « Contact sensitization to fragrances in the general population: a Koch's approach may reveal the burden of disease », *British Journal of Dermatology* 460, no. 4 (avril 2009): 729-35.
- ⁴ Kelman, L., « The triggers or precipitants of the acute migraine attack », *Cephalalgia* 27, no. 5 (mai 2007): 394-402.
- ⁵ Millqvist E. and O. Löwhagen, « Placebo-controlled challenges with perfume in patients with asthma-like symptoms », *Allergy* 51, no. 6 (juin 1996): 434-9.
- ⁶ *NTP toxicology and carcinogenesis studies of 2,4-hexadienal (89% trans,trans isomer, CAS No. 142-83-6; 11% cis,trans isomer) (Gavage Studies); NTP toxicology and carcinogenesis studies of methyleugenol (CAS NO. 93-15-2) in F344/N rats and B6C3F1 mice (Gavage Studies)*, National Toxicology Program Technical Report Series (U.S. National Toxicology Program, juillet 2000).
- ⁷ Anderson RC and Anderson JH, « Acute toxic effects of fragrance products », *Archives of Environmental Health* 53, no. 2 (April 1998): 138-46.
- ⁸ *The Challenge of Substances of Emerging Concern in the Great Lakes Basin: A Review of Chemicals Policies and Programs in Canada and the United States* (Toronto and Lowell, MA: Canadian Environmental Law Association and Lowell Center for Sustainable Production, 2009), <http://www.cela.ca/sites/cela.ca/files/6671JC.pdf>.
- ⁹ *Pollution in People: Cord Blood Contaminants in Minority Newborns* (Washington, DC: Environmental Working Group, 2009), <http://www.ewg.org/files/2009-Minority-Cord-Blood-Report.pdf>.
- ¹⁰ *Ce qui importe le plus, c'est le contenu. Sondage sur les ingrédients toxiques contenus dans nos produits cosmétiques*, Fondation David Suzuki, octobre 2010. <http://www.davidsuzuki.org/fr/publications>.
- ¹¹ *Study on Gathering Information on 435 Substances with Insufficient Data*, (Delft, Netherlands: RPS BKH Consulting Engineers, 2002), http://ec.europa.eu/environment/endocrine/documents/bkh_report.pdf.
- ¹² Griffin, S, *CancerSmart 3.0: The Consumer Guide* (Vancouver: Labour Environmental Alliance Society, 2007).
- ¹³ Stahlhut, RW et al., « Concentrations of urinary phthalate metabolites are associated with increased waist circumference and insulin resistance in adult U.S. males », *Environmental Health Perspectives* 115, no. 6 (juin 2007).
- ¹⁴ Santé Canada, « Le gouvernement du Canada agit pour rendre plus sécuritaires les jouets et articles pour enfants en résine de vinyle et d'autres produits de consommation » (communiqué de presse), juin 2009, http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/media/nr-cp/_2009/2009_96bk1-fra.php.
- ¹⁵ U.S. Environmental Protection Agency, « Toxic and Priority Pollutants », <http://water.epa.gov/scitech/methods/cwa/pollutants-background.cfm>.

